

**DÉCISION DU MAIRE
TARIFS MUNICIPAUX
2023**

Le Maire de la commune de Vaux-sur-Mer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n° 2020/06.16/01 en date du 16 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire, par délégation, de fixer dans la limite de 1 000€ unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, de manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les tarifs et droits des différents services municipaux sont fixés comme suit, à compter du 1er janvier 2023 :

SERVICE	JANVIER 2023
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Pour les terrasses le m ² / an	28,56 €
Autres (travaux, bennes, échafaudages...) le m ² / jour à partir du 3 ^{ème} jour d'occupation	1,82 €
MARCHÉ CENTRE BOURG	
Abonné simple, le ml / jour	2,30 €
Abonné alimentation éclairage, le ml / jour	2,40 €
Abonné avec branchement froid/chaud, le ml /jour	2,50 €
Passage, le ml / jour	3,60 €
Forfait hiver, par mois	18,10 €
Camion vente au catalogue, la journée	218,00 €
Camion vente au catalogue, la 1/2 journée	122,00 €
MARCHÉ NOCTURNE PROMENADE DE NAUZAN-PLAGE / PLACE OCÉANE	
Abonné et passage : alimentation éclairage, le ml / soirée	5,60 €
PRÊT DU MINIBUS	
Le chauffeur doit avoir plus de 3 ans de permis et plus de 23 ans. Participation aux frais d'entretien, au km sans carburant	
Jusqu'à 300 km au compteur	0,12 €
Entre 301 km et 700 km maximum au compteur	0,34 €

SERVICE	JANVIER 2023
DIVERS	
Envoi Vaux magazine / an	15,00 €
BOISSONS	
Eau, 50 cl	1,50 €
Soda, bière, 35 cl	3,00 €
Champagne, la bouteille	20,00 €
Champagne, le verre	5,00 €
JAZZ	
Entrée jazz en salle à partir de 12 ans révolus	18,00 €
Entrée jazz en extérieur à partir de 12 ans révolus	10,00 €
Entrée pour les moins de 12 ans révolus et bénévoles	Gratuit
SPECTACLE EN SALLE (théâtre, ...)	
Entrée à partir de 12 ans révolus	12,00 €
Entrée pour les moins de 12 ans révolus et bénévoles	Gratuit
12 KM DE VAUX-SUR-MER	
Pré-inscription	9,00 €
Inscription le jour de la course	10,00 €
JARDINS FAMILIAUX	
Le m2 / an	0,30 €
BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion enfants moins de 18 ans révolus et bénévoles par an	Gratuit
Adhésion adultes par an	16,00 €
CIMETIÈRES	
Concession 2.20mX1.00m	
15 ans simple	157,40 €
30 ans simple	315,90 €
50 ans simple	524,99 €
Concession 2.20mX2.00m	
15 ans double	316,12 €
30 ans double	632,25 €
50 ans double	1049,97 €
Columbarium dépôt d'urne / Cavurne	
15 ans simple	157,40 €
30 ans simple	315,90 €
50 ans simple	524,99 €
Pose plaque sur le mur des souvenirs	
15 ans	68,41 €

SERVICE	JANVIER 2023
CIMETIÈRES (suite)	
30 ans	134,58 €
50 ans	225,80 €
Dispersion des cendres	gratuit
Dépositoire	gratuit
CAMPING NON HOMOLOGUÉ Par emplacement et par an	
Emplacement aménagé pour toile de tente	22,80 €
Emplacement aménagé pour caravane, camping-car, mobil-home	45,61 €
OBSERVATIONS GÉNÉRALES RÉSERVATION DES SALLES ET ÉQUIPEMENTS	
<p>1 - Concernant la réservation : si les clés sont remises la veille au matin, un jour supplémentaire de location sera facturé.</p>	
<p>2 - Concernant l'état de propreté : facturation supplémentaire si la salle a été trouvée dans un état de salissures anormales (gros débris, papiers non balayés, gâteaux écrasés, bris de verre, tâches de vin...).</p>	
<p>3 - Concernant l'alarme de mise en sécurité de la salle : facturation supplémentaire pour un déplacement du prestataire de sécurité selon qu'il soit effectué le jour ou la nuit si l'alarme n'a pas été réarmée et en fonction du nombre d'interventions.</p>	
<p>4 - Concernant les réunions publiques de campagne électorale ainsi que celles et/ou manifestations de la CARA : Sans repas : les salles de l'Atelier, Nacarat, Équinoxe et Nauzan sont mises à disposition gratuitement. Avec repas : les salles de l'Atelier, Nacarat et Gilet sont mises à disposition suivant les tarifs « privés ».</p>	
<p>5 - Concernant les associations : - Le dossier d'identification de l'association doit être conforme aux dispositions décrites dans le document "Dossier d'identification" téléchargeable sur le site internet de la ville - Rubriques "Mes loisirs" - "Associations" - "Accompagnement des associations" - "Dossier d'identification". - Manifestation : rassemblement de personnes engendrant des recettes complémentaires à celles des cotisations des adhérents. - Activité ou AG/Conseil Administration : rassemblement de personnes n'engendrant pas de recette complémentaire à celles des cotisations des adhérents.</p>	
<p>6 - Cas particuliers pour les utilisations suivantes : - CLUBS SERVICES (Lions, Rotary, etc...) : en échange de bons procédés, mise à disposition gratuite 1 fois / an toutes salles confondues et/ou espaces extérieurs. - TÉLÉTHON : mise à disposition des salles gratuitement pour les associations qui en feront la demande, prioritairement aux associations vauvoises. - Associations à but caritatif et social : DON DU SANG, RESTAURANTS DU CŒUR... : gratuité. - UDAF/LIRE ET FAIRE LIRE : gratuité dans le cadre de leur activité.</p>	

SERVICE	JANVIER 2023
SALLE DE L'ATELIER	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	50,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée	50,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée	56,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
Manifestations sans repas	
1 jour dans la semaine (hors WE)	315,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	472,50 €
Manifestations avec repas	
1 jour dans la semaine (hors WE)	472,50 €
2 jours dans la semaine ou WE	682,50 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
Manifestations	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
Avec ou sans repas	
1 jour dans la semaine (hors WE)	130,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	250,00 €
Activités et AG	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	6,00 €
SALLE NACARAT	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	10,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée	50,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée	56,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
Manifestations sans repas	
1 jour dans la semaine (hors WE)	228,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	364,00 €
Manifestations avec repas (50 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site	
1 jour dans la semaine (hors WE)	399,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	479,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
Manifestations	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
Sans repas ou avec repas (50 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site	
1 jour dans la semaine (hors WE)	84,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	168,00 €

SERVICE	JANVIER 2023
SALLE NACARAT (suite)	
Activités et AG/CA	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	3,27 €
SALLE GILET	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	12,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations sans repas	
1 jour dans la semaine (hors WE)	160,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	252,00 €
Manifestations avec repas (40 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site	
1 jour dans la semaine (hors WE)	239,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	330,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
Sans repas ou avec repas (40 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site	
1 jour dans la semaine (hors WE)	59,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	117,00 €
Activités et AG/CA	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	2,21 €
SALLE NAUZAN	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	12,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations uniquement sans repas	
Forfait 1 jour	138,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
Uniquement sans repas :	
1 jour dans la semaine (hors WE)	59,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	117,00 €
Activités et AG/CA	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	2,21 €

SERVICE		JANVIER 2023
SALLES RÉSERVÉES AUX EXPOSITIONS		
GALERIE SAINT ÉTIENNE		
Facturation supplémentaire suivant observations générales :		
Point 2 - Etat de propreté		14,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée		50,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée		56,00 €
Particuliers non professionnels		
En saison la semaine d'exposition		163,00 €
Hors saison la semaine d'exposition		82,00 €
Associations		
Associations vauvoises sans vente : 1 gratuité / an toutes salles d'exposition confondues		
Association vauvoises avec vente		78,00 €
Associations non vauvoises		110,00 €
TEMPLE		
Facturation supplémentaire suivant observations générales :		
Point 2 - Etat de propreté		27,00 €
Particuliers non professionnels		
En saison la semaine d'exposition		163,00 €
Hors saison la semaine d'exposition		82,00 €
Associations		
Associations vauvoises sans vente : 1 gratuité / an toutes salles d'exposition confondues		
Associations vauvoises avec vente		78,00 €
Associations non vauvoises		110,00 €
SALLE ÉQUINOXE		
<p>Cette salle n'est pas ouverte au privé. Elle est réservée à la mairie pour ses propres manifestations. Selon sa disponibilité, elle pourra être mise à disposition des associations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des expositions si les quantités et les dimensions le justifient - des assemblées générales ou conférences si le nombre de personnes le justifie 		
Facturation supplémentaire suivant observations générales :		
Point 2 - Etat de propreté		60,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée		50,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée		56,00 €
Exposition, la semaine		
Associations vauvoises sans vente : 1 gratuité / an toutes salles d'exposition confondues		
Associations vauvoises avec vente		110,00 €
Associations non vauvoises		200,00 €
AG et conférences		
Associations vauvoises		Gratuit
Associations non vauvoises, tarif horaire		3,30 €

SERVICE	JANVIER 2023
MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES	
Observation générale : facturation du temps passé par le personnel communal au coût réel pour l'évacuation des détritux s'ils n'ont pas été regroupés correctement dans les bacs prévus à cet effet.	
Bacs à détritux de 660 litres : la quantité de bacs mis à disposition par la mairie est déterminée par son service animation-communication.	
Tarif pour un bac de 660 litres	17,00 €
Prestataires de la commune	
Spectacles ambulants de plein air sans autorisation de branchements eau, électricité...	
Le m ² / jour entre 8h00 et 21h00 uniquement	1,17 €
Buvette et restauration par jour :	
Buvette et/ou restauration manifestations ≤ 1 000 personnes	70,00 €
Buvette manifestations > 1 000 personnes	360,00 €
Restauration manifestations > 1 000 personnes	360,00 €
Associations	
Manifestations avec ou sans buvette et/ou repas et sans prestataire :	
Association vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises, tarif horaire	6,00 €
Manifestations avec buvette et/ou repas et prestataire, associations vauvoises et non vauvoises :	
Buvette et/ou restauration manifestations ≤ 1 000 personnes, tarif par jour	70,00 €
Buvette manifestations > 1 000 personnes	360,00 €
Restauration manifestations > 1 000 personnes	360,00 €
SALLE OMNISPORTS	
Les utilisateurs de cette salle devront se conformer à l'arrêté municipal 2019/18/AG fixant le règlement intérieur de la salle omnisports.	
Pendant la période scolaire :	
- tous les mercredis sont réservés à l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) jusqu'à 18 heures 30	
- tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont réservés à l'école élémentaire de 14 heures à 17 heures	
Pendant les vacances scolaires : la salle est réservée à l'ACM du lundi au vendredi inclus jusqu'à 18 heures 30	
Activités	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises, tarif horaire	5,00 €
Entreprises, organismes de formation, tarif horaire	19,00 €
Pompiers de Royan	Gratuit

ARTICLE 2 : La présente décision annule et remplace la décision n° 2021/95/D en date du 29/12/2021.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des délibérations du conseil municipal, publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et transmis à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Rochefort.

Fait à Vaux-sur-Mer, le 05 décembre 2022.

Le Maire,
Patrice LIBELLI



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017 - 211704614 -- 2022 *12/05* -- *ball-300* ----- -- *DE*

Certifié exécutoire

Accusé de Réception Préfecture : Reçu le : 12/05/2022

Affiché le 12/05/2022.